

PARLEMENT EUROPÉEN

DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN

pour les relations avec le

CONGRES DES ETATS-UNIS

Communication aux membres

Au cours de la 15ème réunion des délégations du Parlement européen et du Congrès des Etats-Unis, qui s'est déroulée du 17 au 20 avril 1979 à Paris, il a été adopté les recommandations ci-jointes qui traduisent les inquiétudes des Etats-Unis et de la CE dans le domaine de l'énergie.

DIRECTION GENERALE DES COMMISSIONS
ET DELEGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

25 avril 1979

!

.

.

R E C O M M A N D A T I O N S

- Vu les sérieuses difficultés auxquelles sont confrontés les Etats-Unis et la Communauté européenne sur le plan de leur développement social et économique du fait de la persistance de la crise énergétique,
- vu les discussions fructueuses qu'ont eues dernièrement la délégation du Congrès des Etats-Unis et celle du Parlement européen à Washington DC,
- eu égard à la très large convergence de vues obtenue lors de cette rencontre sur les questions énergétiques,
- compte tenu, néanmoins, des divergences d'opinion qui subsistent sur le plan notamment des conséquences de la loi américaine relative à la non-prolifération sur certaines activités nucléaires de recherche et de développement entreprises dans la Communauté en partie sous les auspices de l'EURATOM.

Les délégations du Congrès des Etats-Unis et du Parlement européen formulent les recommandations suivantes :

1. Elles reconnaissent, étant donné les risques de pénurie de pétrole pour les années 1980, qu'une politique efficace de l'énergie doit d'abord passer par l'adoption de mesures propres à éviter les gaspillages d'énergie, ainsi que l'ont déclaré les participants au sommet de Bonn de juillet 1978.
2. Elles considèrent qu'il importe de mettre au point des formes d'énergie de substitution aptes à remplacer le pétrole et le gaz naturel dans la plus large mesure possible.
3. Elles constatent que l'énergie nucléaire peut constituer une source majeure d'énergie de substitution, notamment en ce qui concerne la production d'électricité de charge minimum, à condition qu'il soit possible de résoudre les problèmes d'élimination des déchets radioactifs et de limiter au minimum les risques de prolifération des armements nucléaires par l'application totale et effective du traité de non-prolifération.
4. Elles reconnaissent qu'il existe d'importantes divergences de vues quant à l'efficacité des solutions susceptibles d'être apportées à ces problèmes.
5. Elles considèrent qu'une coopération étroite entre les Etats-Unis et la Communauté européenne est nécessaire pour surmonter ces difficultés.
6. Elles reconnaissent le besoin d'une plus grande amélioration des technologies

et méthodes de contrôle nucléaire national et international et encouragent la solution des problèmes liés à l'exercice de ce contrôle et déjà identifiés par l'agence internationale de l'énergie atomique.

7. Elles constatent qu'il est nécessaire, en cas de violation des normes de contrôle et de déviation dans l'utilisation de l'énergie nucléaire, de se consulter pour mettre au point une position commune efficace sur le plan international.
8. Elles reconnaissent l'existence d'une coopération étroite entre les Etats-Unis et les membres de la Communauté européenne dans le cadre de l'EICCN (1) qui vise à accroître la résistance du cycle du combustible nucléaire aux déviations et aux abus.
9. Elles constatent que l'exploitation de l'énergie solaire et des autres sources d'énergie de remplacement, qui sont effectivement inépuisables et non polluantes, ouvrent à long terme des perspectives intéressantes, pour réduire la consommation d'hydrocarbures et limiter l'extension trop rapide du recours aux différentes formes d'utilisation de l'énergie nucléaire, mais elles reconnaissent qu'un important effort de recherche et de développement est nécessaire à cet effet.
10. Elles demandent, notamment, qu'une coopération s'instaure entre les organismes publics de recherche des Etats-Unis et de la Communauté européenne.
11. Elles se félicitent de l'initiative prise par le ministre américain de l'énergie en s'adressant à la délégation du Parlement européen à Washington et invitent le commissaire responsable et le Président en exercice du Conseil à répondre à cette initiative.

(1) Evaluation internationale du cycle du combustible nucléaire.



